
LES NOUVEAUX PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES DE L'ENQUÊTE PERMANENTE SUR L'UTILISATION DES VÉHICULES ROUTIERS DE MARCHANDISES

Nathalie CARON (*), Philippe BRION (**)

(*) MEN - Depp

(**) Consultant

nathalie.caron@education.gouv.fr

philippe.brion55@gmail.com

Mots-clés : Échantillonnage, redressement, enquête transport de marchandises, charge statistique

Résumé

L'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (dite enquête TRM) est la seule source d'information sur le transport de marchandises par route, qui représente en France près de 90 % du transport de marchandises. Cette enquête qui s'inscrit dans le dispositif européen de connaissance du transport de marchandises depuis 1978 permet ainsi de connaître les transports routiers effectués par chaque pavillon européen avec leurs caractéristiques. Les résultats sont attendus par les autorités publiques, pour l'analyse économique et dans le cadre de l'établissement ou de l'évaluation des politiques publiques (implication des flux de marchandises par origine-destination sur la circulation, la sécurité routière, la pollution), ainsi que par les organismes représentatifs de la profession, les universitaires et chercheurs, et les organisations internationales.

L'enquête porte sur le transport, pour compte d'autrui ou pour compte propre, réalisé par les véhicules utilitaires poids lourds de marchandises immatriculés en France : camions et tracteurs routiers sous certaines limites d'âge et de gabarit. La méthodologie en vigueur aujourd'hui (base de sondage, plan de sondage et redressement) est celle mise en place début des années 2000. Elle utilise un sondage à probabilités inégales. L'unité échantillonnée est le véhicule, 80 000 véhicules sont sélectionnés chaque année et les données collectées correspondent à une semaine donnée (l'échantillon est réparti sur l'ensemble des semaines de l'année). Les poids lourds suivis sont interrogés sur l'ensemble de leurs trajets sur une semaine de référence, que ceux-ci se situent sur le territoire national ou à l'étranger. L'échantillon est renouvelé par moitié chaque année.

La méthodologie vient d'être entièrement revue. Outre la révision des paramètres déterminés lors de la précédente mise au point de la méthodologie, la recherche du nouveau plan de sondage devait également permettre de prendre en compte les différentes considérations suivantes :

- 1) l'optimisation de la base de sondage de l'enquête en tenant compte du rapprochement de deux bases disponibles (fichiers des immatriculations et fichiers des contrôles techniques),
- 2) un choix de taille d'échantillon sur la base de sondage optimisée permettant de conserver une précision globale des résultats du même ordre de grandeur qu'actuellement autorisant ainsi les mêmes utilisations au niveau national et régional de l'enquête, tout en s'assurant qu'elle soit compatible avec le nombre de questionnaires de l'enquête,
- 3) une meilleure prise en compte de la dimension entreprise avec un lissage de la charge statistique, que ce soit au niveau de la charge globale ou de la charge « individuelle », à savoir le nombre de véhicules enquêtés pour une entreprise en possédant plusieurs.

La méthode proposée conduit à une réduction de la taille d'échantillon, qui est de 80 000 pour passer à 65 000 véhicules enquêtés par an.

L'objectif de cette communication est de décrire les principales caractéristiques du nouveau plan de sondage retenu. Les principales difficultés rencontrées seront également abordées.